

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 29 janvier 2019**

**Rapport n° 19-01-01**

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019**

L'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que le maire présente au conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Dans les communes de plus de 10.000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Par ailleurs, le rapport sur les orientations budgétaires doit se tenir dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif. Ce rapport doit donner lieu à un débat au sein du conseil municipal, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Dans ce cadre légal, le contexte budgétaire national et local ainsi que les orientations générales de la municipalité pour son projet de budget primitif 2019 sont définis dans la présentation annexée au présent rapport, laquelle constitue un support du débat d'orientations budgétaires 2019 de la ville.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
**COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 29 janvier 2019**

**Délibération n° 19-01-01**

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019**

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2312-1,

Vu la présentation sur les orientations budgétaires de la ville 2019, ci-annexée,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

Article 1 : de prendre acte de la tenue du rapport d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2019 sur la base de la présentation annexée à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Maire à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en  
Préfecture du Val d'Oise le  
qu'elle a été notifiée aux intéressés le  
et publiée le

Le Maire

Le Maire

Sandra BILLET

Sandra BILLET

# Conseil Municipal du 29 janvier 2019

## *Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019*



## SOMMAIRE

- Contexte économique national et local
- Analyse budgétaire et financière (2008/2018)
- Situation de la dette
- Perspectives d'évolution - Stabilité des taux –  
Augmentation des bases
- Dépenses de personnel – Evolution, structuration
- Réalisations 2018 et présentation des projets 2019

## Incidences du projet de loi des finances :

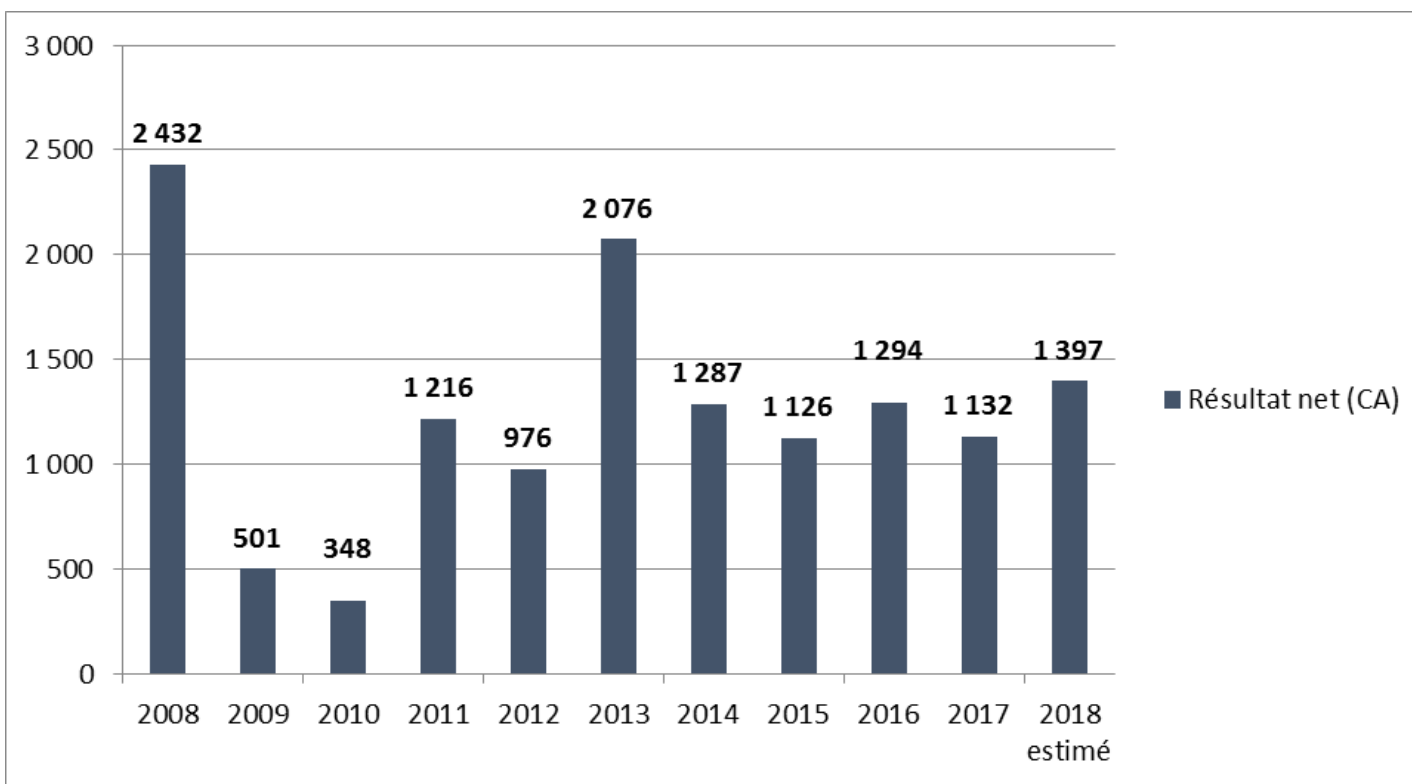
- Suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables qui ne devrait pas avoir d'impact sur la fiscalité 2019, puisque l'Etat prendra à sa charge le dégrèvement, dans la limite des taux et des abattements appliqués en 2017 (30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020).
- Stabilité des dotations de l'Etat en 2018 après 4 années de diminution pour une baisse cumulée de 8,8 M€.

## Contexte économique local

- Continuité de la stabilité des charges de fonctionnement, malgré la baisse de l'attribution de compensation de Val Parisis, 268 k€ en 2018 au lieu de 820 k€ en 2015,
- Reprise de la compétence voirie ne relevant pas de l'intérêt communautaire,
- Poursuite du soutien aux partenaires associatifs,
- Méconnaissance de l'application éventuelle d'une pénalité de la loi SRU.

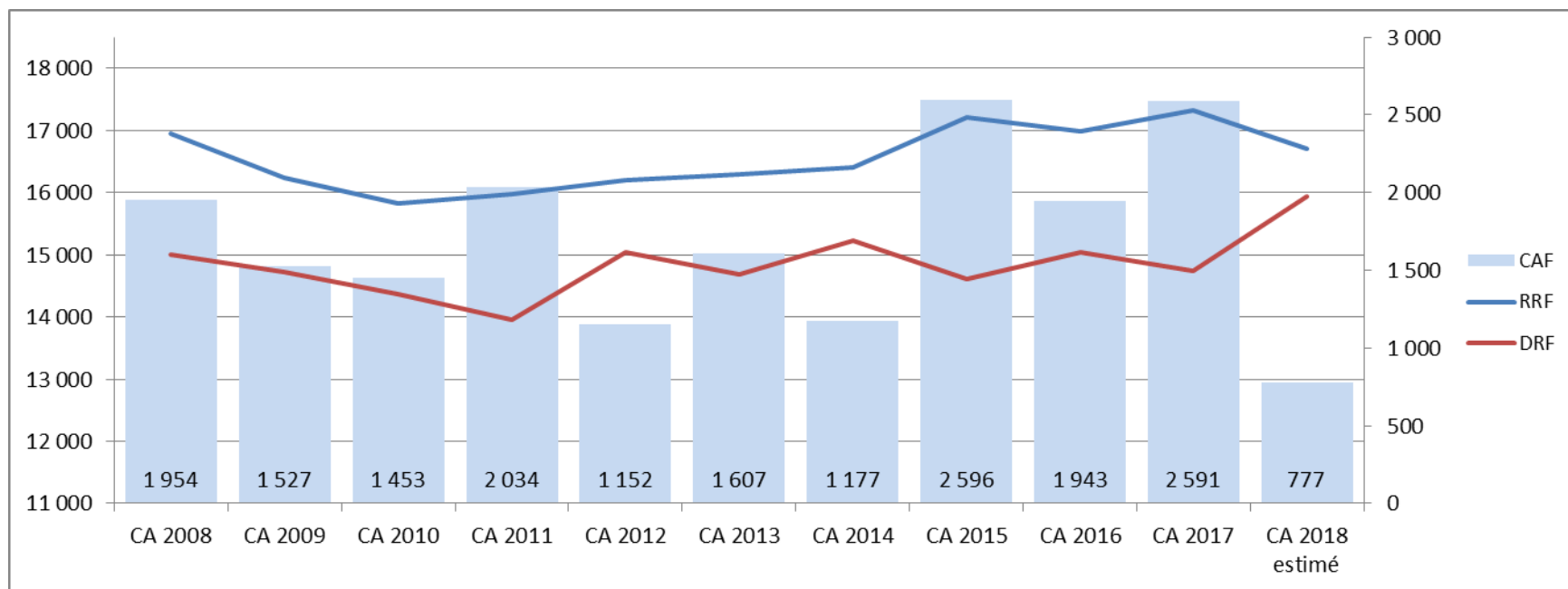
# Analyse budgétaire et financière

- **Résultat net de fonctionnement :**



# Analyse budgétaire et financière

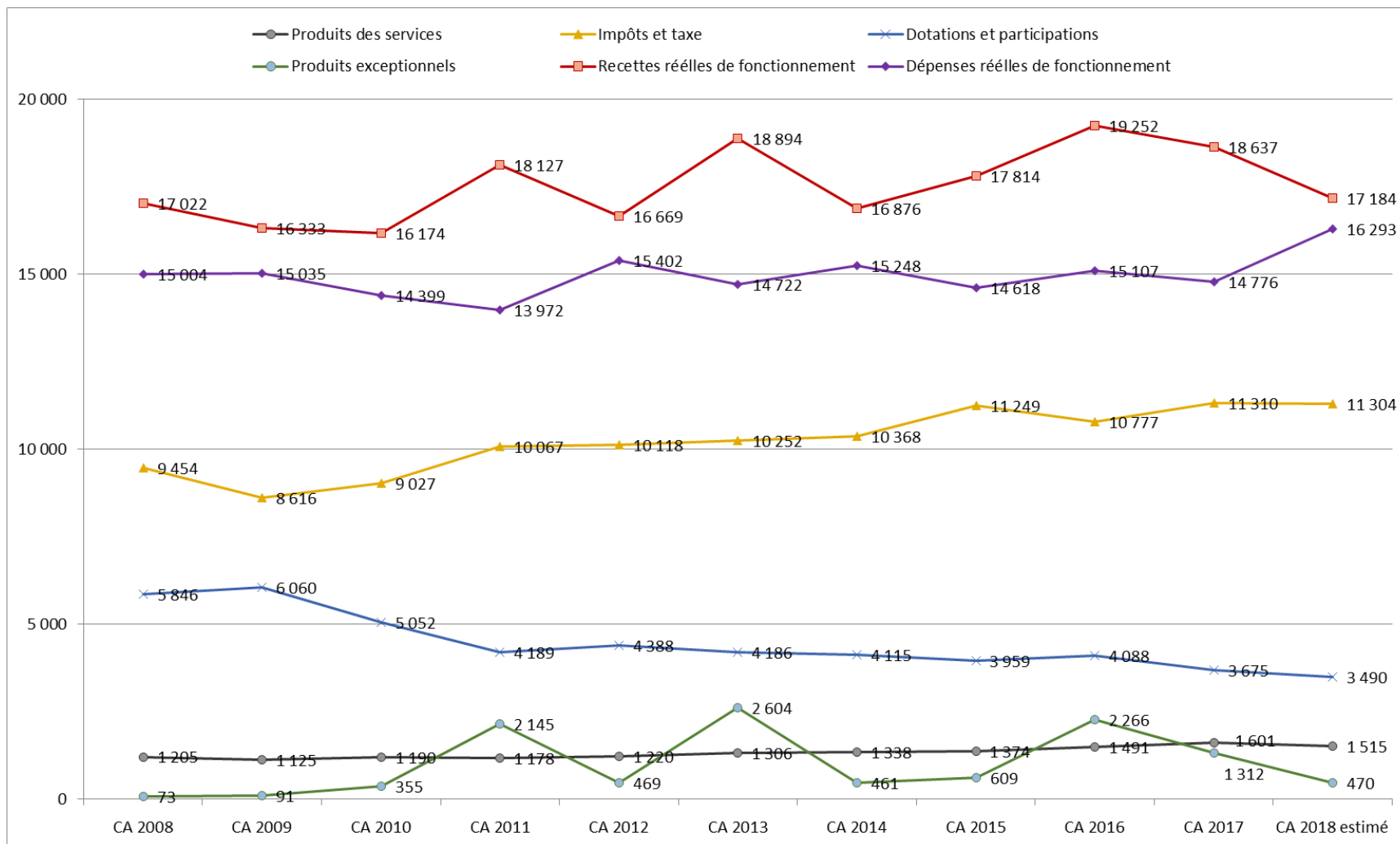
- Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement (hors exceptionnelles) :





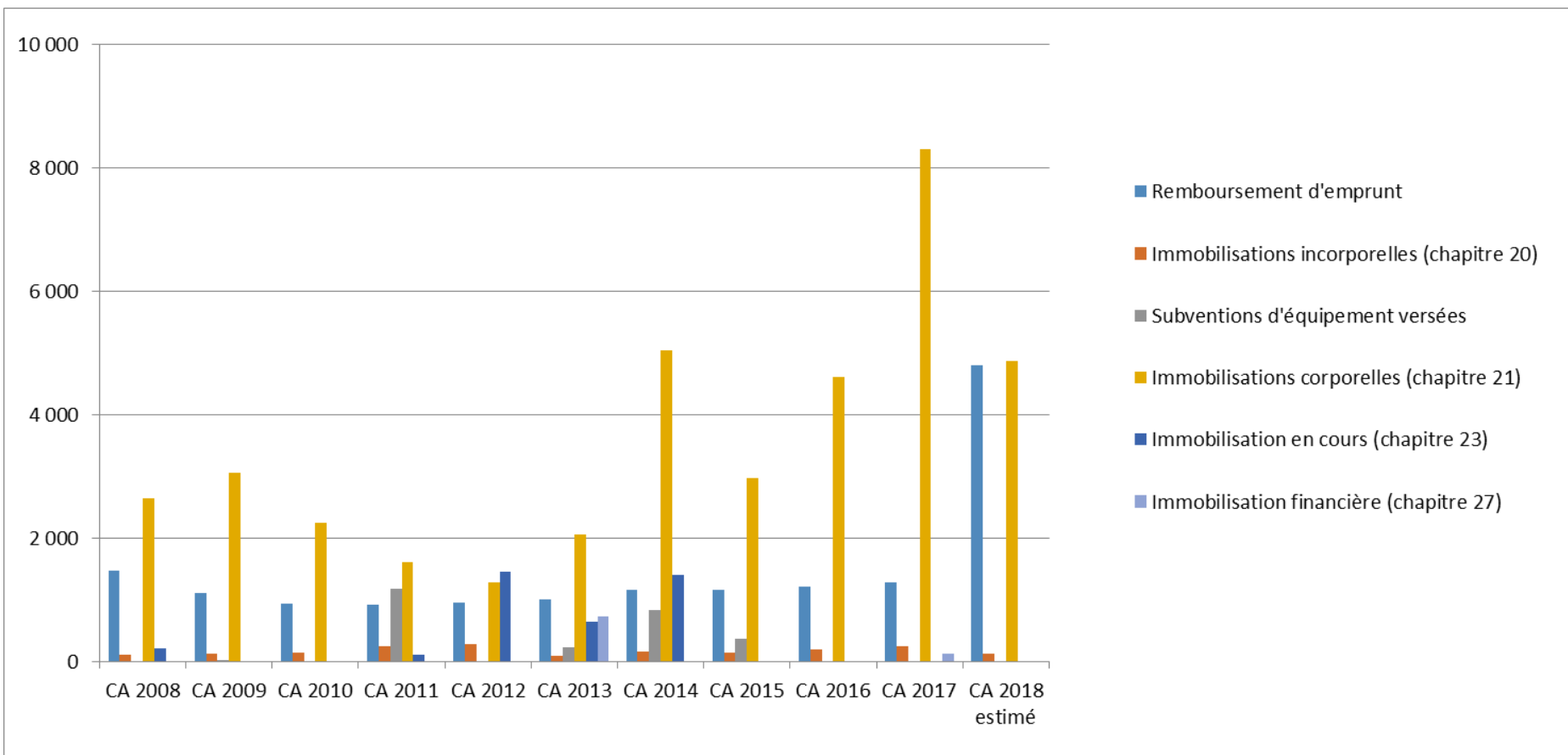
# Analyse budgétaire et financière

## • Détail du fonctionnement :

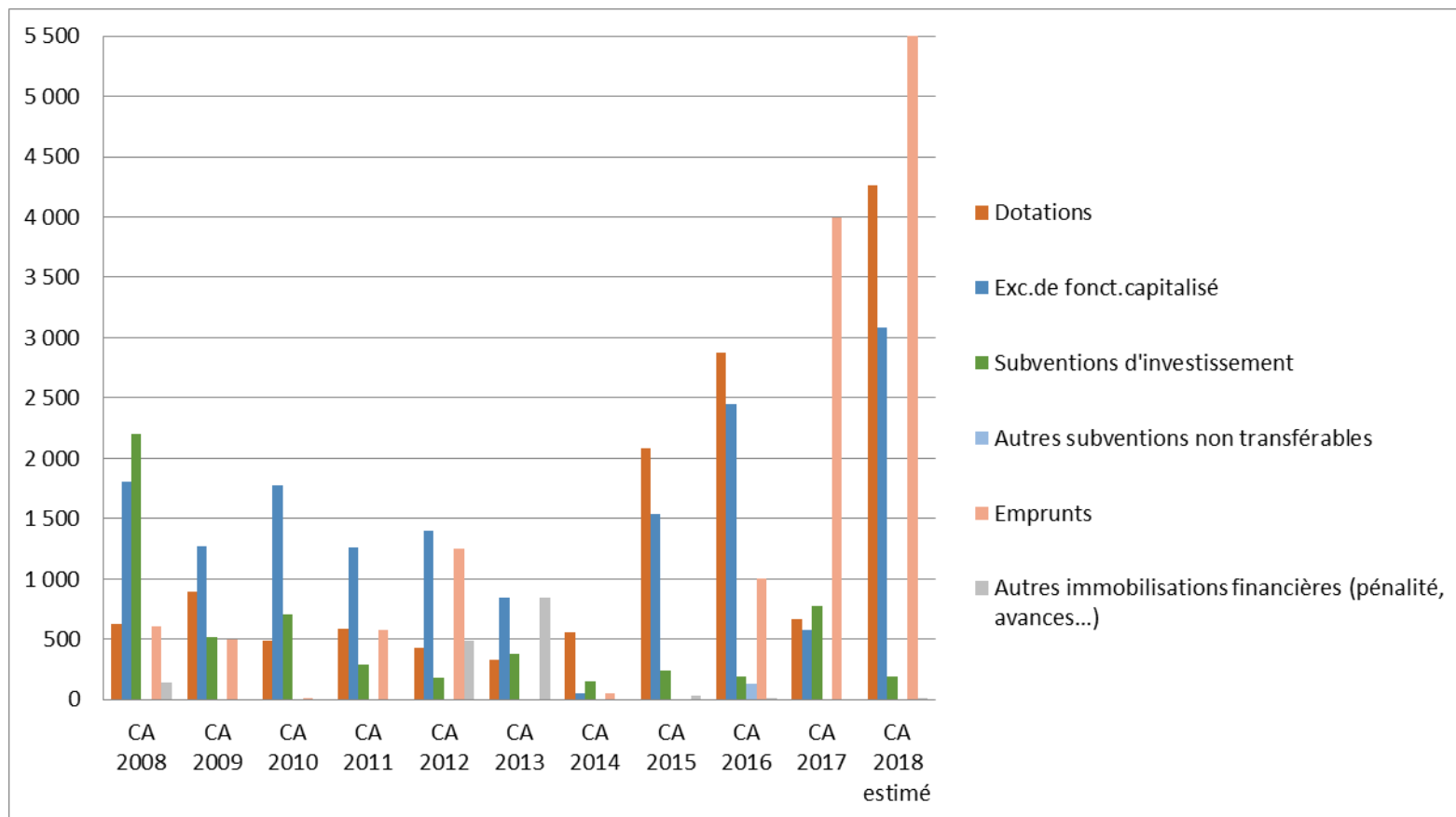


# Analyse budgétaire et financière

- Détail de l'investissement - Dépenses

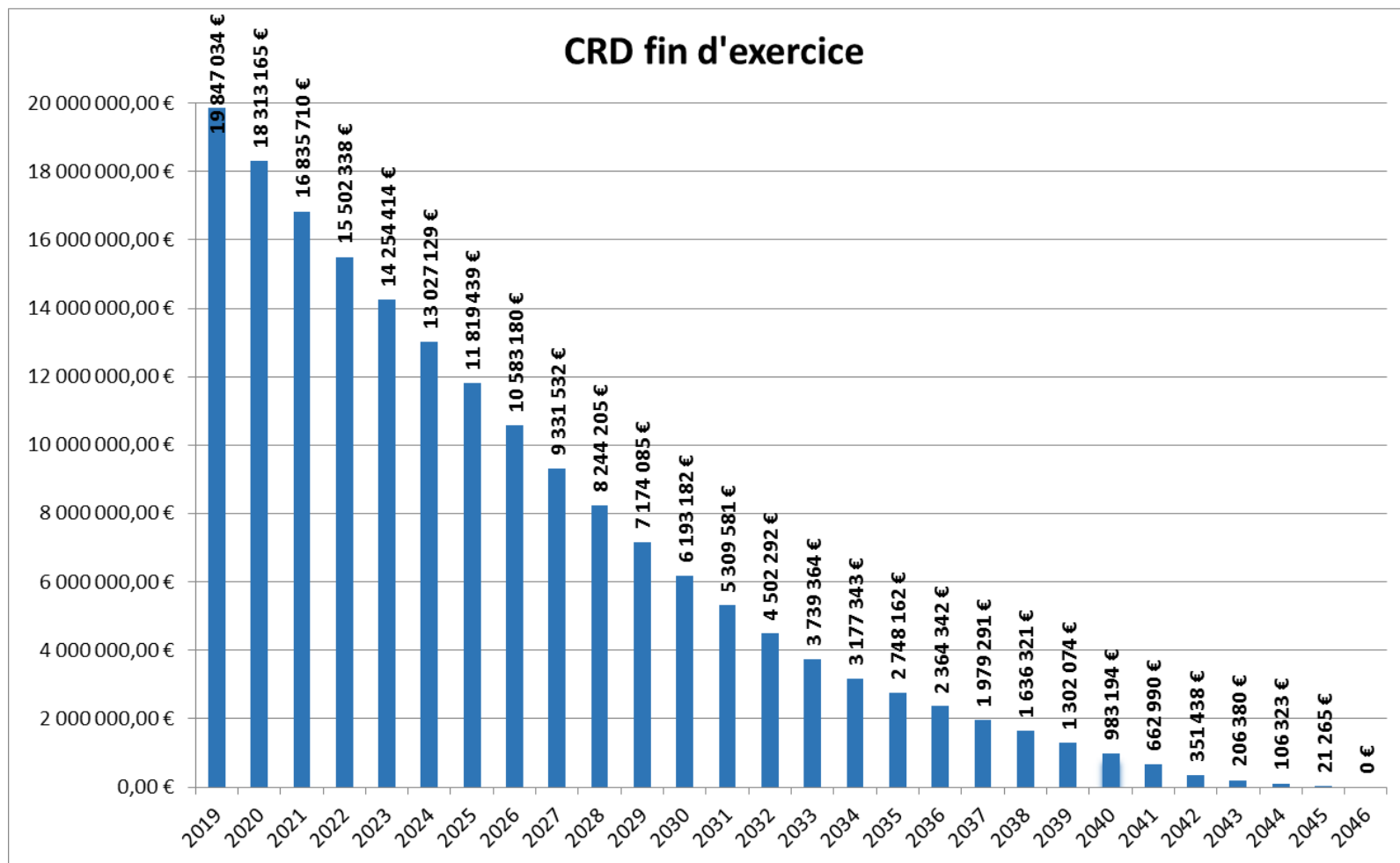


- Détail de l'investissement - Recettes



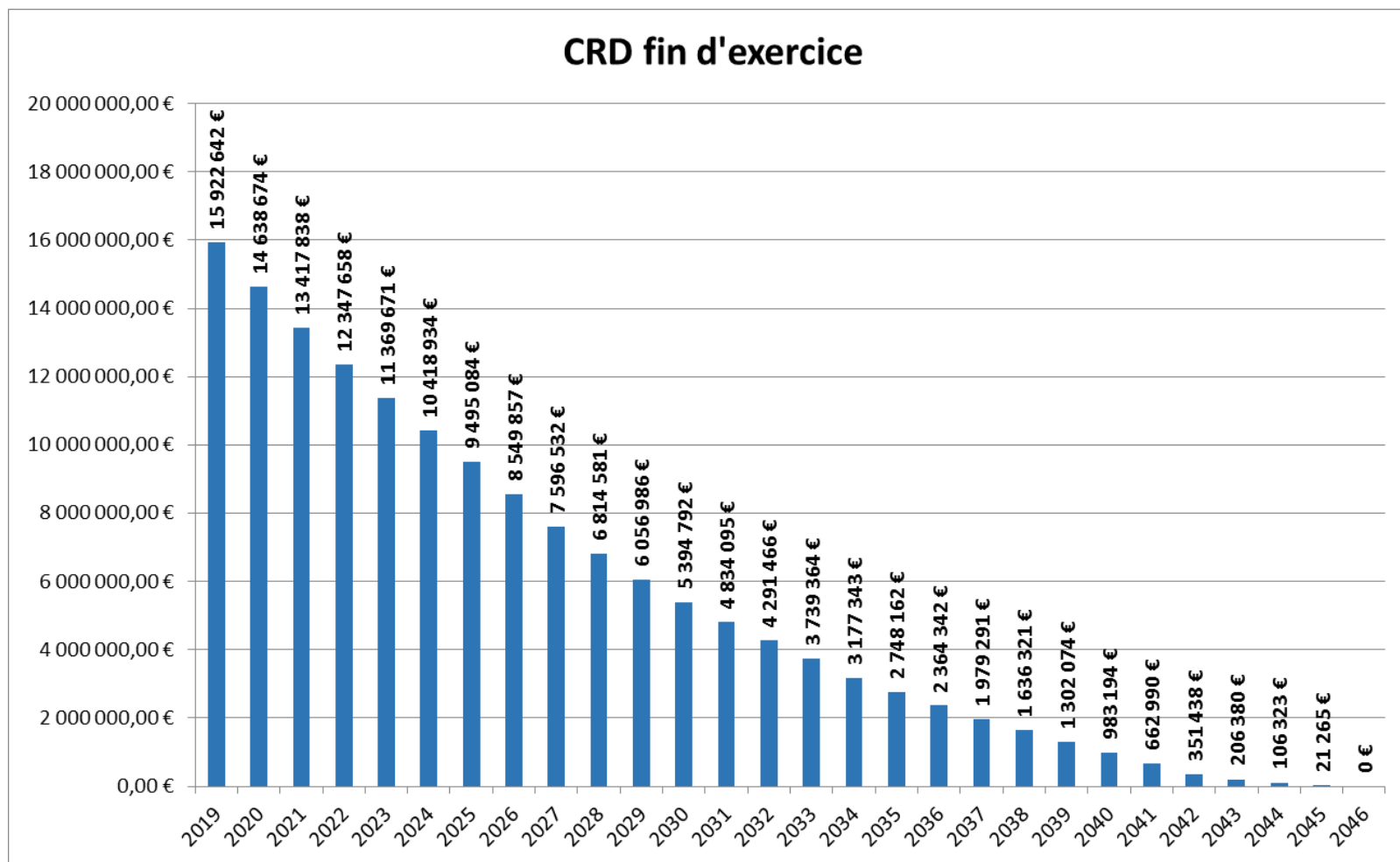
# Situation de la dette

- Evolution de la dette de la ville (y compris PPP et emprunt toxique)



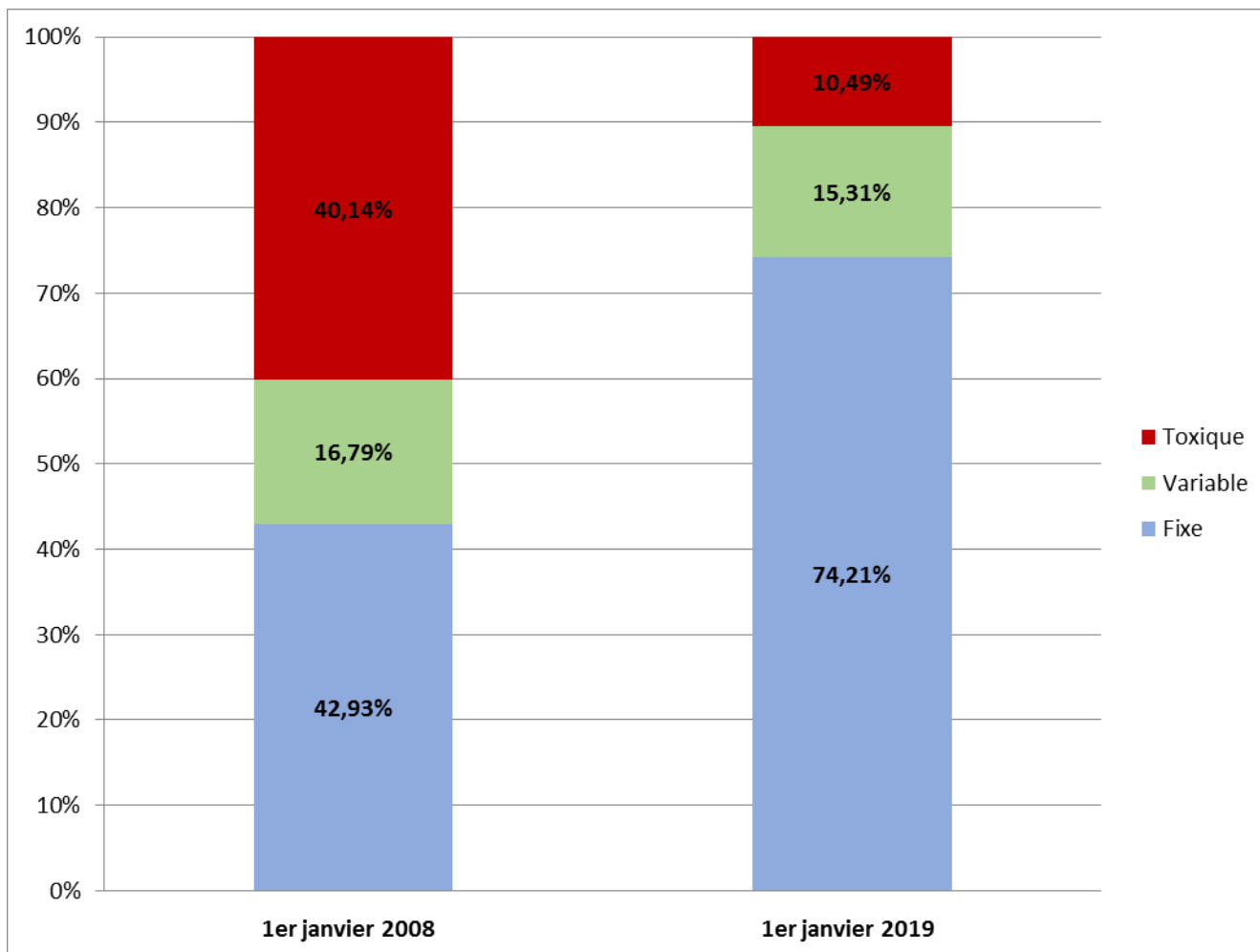
# Situation de la dette

- Evolution de la dette de la ville (hors PPP)



# Situation de la dette

- Evolution de la dette par type de risque



# Perspectives d'évolution

- **Maîtrise du foncier communal :**
  - acquisitions foncières : 1,8 M€ => SNCF, CG 95, 1-3 rue Jacques Prévert.
  - Cessions : 3,8 M€ => 5<sup>ème</sup> avenue, rue Edith Cavell, Sente de l'Eauriette.
- **Création d'un multi-accueil, aménagement d'un pôle médical, aménagement salle de sports, système d'emplacements du stationnement, Agenda 21.**

	Compte administratif			Projections (intégration du report des résultats antérieurs)	
	2015	2016	2017	2018	2019
Excédent net de fonctionnement	1 126 644	2 183 627	1 132 000	1 358 000	2 000 000

## Stabilité des taux – Augmentation des bases

- Le projet de loi de finances 2019 précise la revalorisation des bases de fiscalité directe locale à 2,2 %, basée sur l'inflation de la France.
- Les taux d'imposition seront maintenus au niveau de ceux de 2008 :

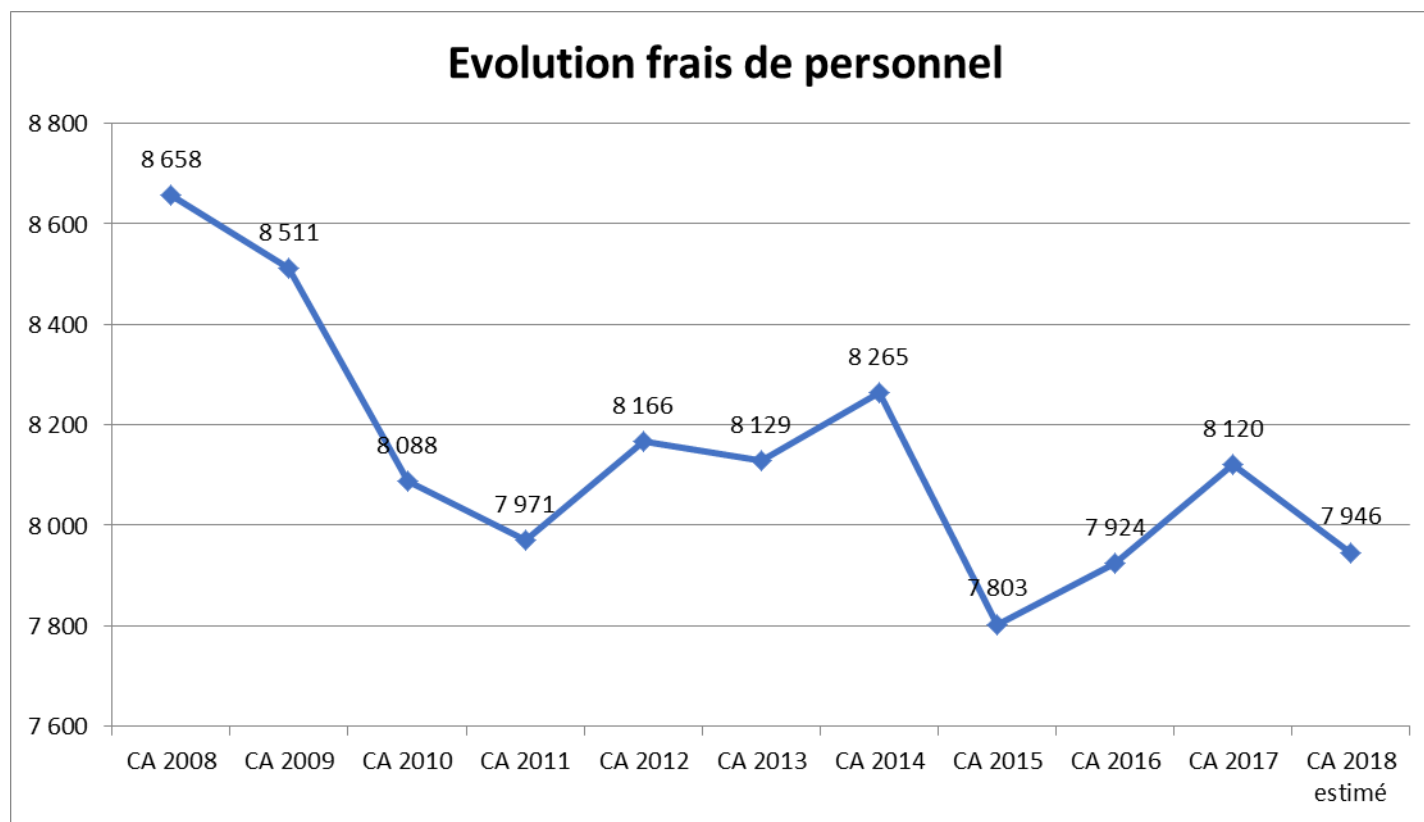
	2017		2018	
	Bases (effectives-1259)	Taux (%)	Bases (prévisionnelles-1259)	Taux (%)
Taxe d'habitation	30 227 446	16,86	30 792 000	16,86
Taxe Foncière (bâti)	20 412 752	19,83	20 812 000	19,83
Taxe foncière (non bâti)	74 293	98,12	44 700	98,12

- Le produit prévisionnel de la fiscalité 2019 : 9 567 000 € (56,83 % des recettes de fonctionnement).

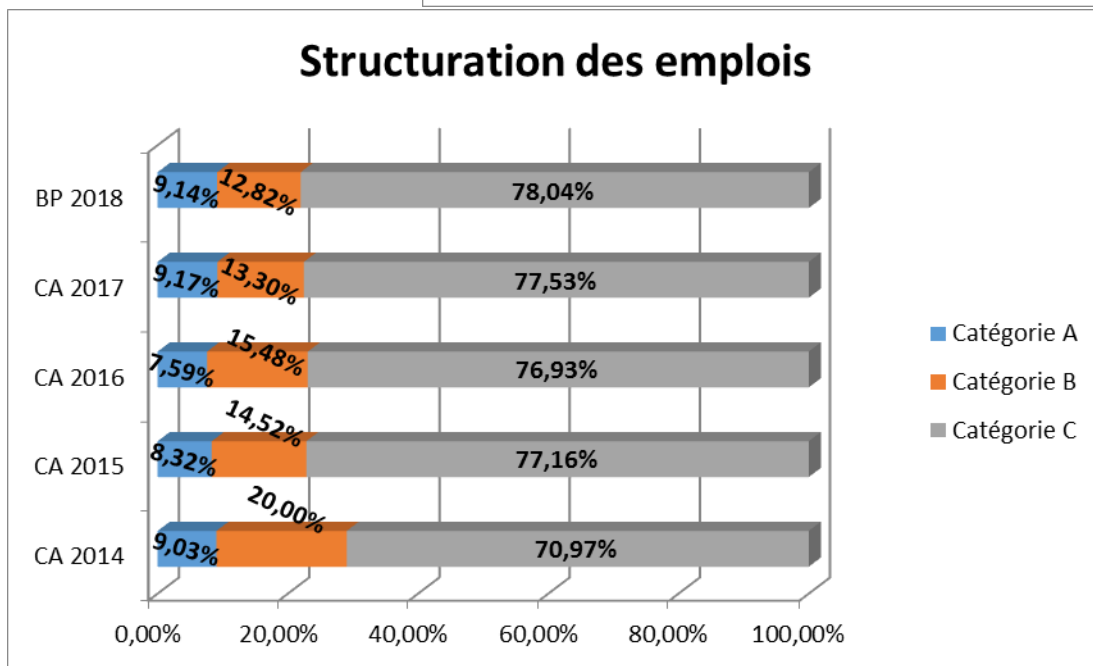
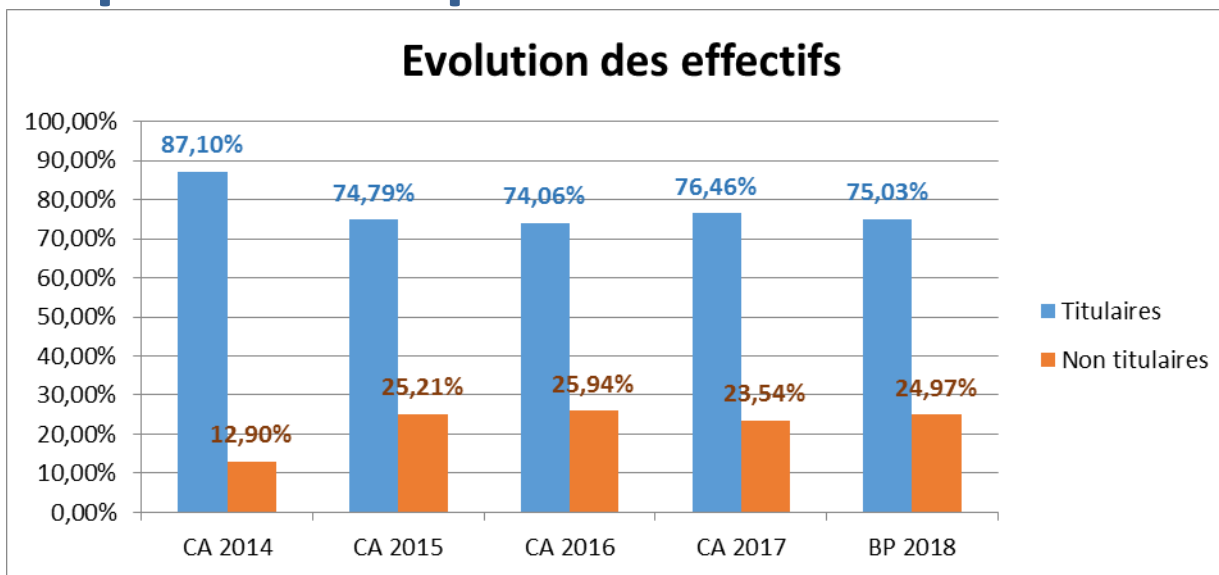


# Dépenses de personnel

Éléments de présentation de la structure du personnel  
(exécution des dépenses, évolution effectif).



# Dépenses de personnel



Soit au 31/12/2018 en ETP :

- Titulaires = 131

- Non titulaires = 43

# Réalisations 2018

- **Enfouissement des réseaux aériens et réfection des voiries et trottoirs rues Emile Aimond et Galliéni,**
- **Rénovation de la chaussée rue du Prince de Condé,**
- **Aménagements aire de jeux et parcours sportif pour adultes (Plaine des Diablots),**
- **Rénovation toitures écoles Curie,**
- **Parcours sportif pour adultes,**
- **Réfection des escaliers extérieurs de l'Hôtel de Ville,**
- **Rénovation et aménagement de l'accueil de la mairie, de la salle de la Rotonde,**
- **Création de nouveaux sanitaires PMR...**

# Présentation des projets 2019

- **Réhabilitation des bâtiments : Extension de la crèche «les loupinoux» (173 k€), Réhabilitation d'une salle de sports au CSL les Dourdains (162 k€), Projet de crèche en centre ville, Aménagement du pôle médical (336 k€), Rénovation façade école Curie (50 k€).**
- **Environnement : Mise en place d'un Agenda 21 (50 k€), Etude aménagement 5<sup>ème</sup> avenue.**
- **Voirie et réseaux (rues Emile Bonnet, des Ecoles, de l'Eglise, Hoche, Michelet).**
- **Opérations patrimoniales :**
  - **Acquisitions : SNCF (270 k€), rue Prévert (220 k€), terrain piscine olympique (1,100 M€).**
  - **Cessions : Programme 5ème avenue (3,3 M€), Edith cavell (351 k€), Eauriette (135 k€).**